



PROCÈS VERBAL
PREMIER CONSEIL D'ECOLE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2015 / 2016
Du 6 novembre 2015

Présents :

Les enseignants :

Mesdames Sefer, Brémont, Desroches, Mangé, Terretaz, Léon, Guimard, Weishar, Rousseau et Touzain,
Messieurs Brémont, Croizier et Le Bras
Madame Salvert, directrice, présidente du conseil d'école.

Le Maire et ses représentants :

Madame Lévêque, maire-adjoint chargée de l'enfance, et des affaires scolaires et Madame Cordoeiro,
responsable du service enfance et scolarité.
Madame Langlois, conseillère municipale, vice-présidente de la Caisse des Ecoles.

Les représentants de parents d'élèves, FCPE :

Mesdames, Rubi, Bachelard, Potier, Binard, Roullier, Schneider et messieurs, Faivre, Menguy et Touzeaux

Absente excusée: Amina Rassemusse, modulante

Secrétaires :

Laure Brémont et Anne-Claire Mangé

Rédactrice :

Anne Salvert

1. **Présentation des nouveaux parents élus, de la nouvelle équipe pédagogique, psychologue scolaire et médecin scolaire.**

Les représentants de parents d'élèves FCPE : titulaires

FAIVRE	Eric	CE2A
POTIER	Sabine	CP/CE1
MENGUY	Yann	CE2B
RUBI	Claire	CPB
BACHELARD	Corinne	CP/CE1
MARTIN DELVINCOURT	Judith	CE1B
ROULLIER	Marine	CPA
DUTERRAGE	Catherine	CP/CE1
BINARD	Audrey	CE1B
SANCHIS	Stéphanie	CE2B

SCHNEIDER	Isabelle	CE1A
-----------	----------	------

Suppléants :

SALVAT	Marlène	CE2A
THOMAS	Stéphanie	CE2A
TOUZEAU	David	CE1B

Les enseignants

Ancienne équipe : Dominique Sefer, Laure Brémont, Brigitte Desroches, Liliane Léon, Céline Touzain, Anne-Claire Mangé, Muriel Terretaz et Olivier Le Bras.

Nouveaux collègues : Pierre Brémont, Alexandre Croizier, Marie-Noël Weishar, Sylvie Rousseau et Stéphanie Guimard.

Le médecin scolaire : **Docteur Martigny**, basée à Boissy-Saint-Léger dont le secteur a été agrandi. Elle succède au Docteur Droulers, partie à la retraite.

18, rue de Sucy
94470 Boissy-St-Léger

L'infirmière scolaire : **Nathalie Roussel**, basée au collège Simone Veil à Mandres-les-Roses

La psychologue scolaire : **Laure Gerez**. Nous entamons la troisième année de travail avec madame Gerez qui est d'une grande aide, auprès des enfants et des familles. Elle dispose désormais d'un bureau aux Charmilles mais reste basée à Villecresnes, aux Merles.

Elle peut être contactée par téléphone au : **01 45 99 24 79**

1. Bilan de la rentrée 2015 / 2016 :

Déménagement/emménagement, heurs et malheurs

La rentrée fut difficile : 7 classes aux Charmilles au 1^{er} septembre et encore 4 classes à CDG. Les travaux n'étaient pas entièrement terminés. Beaucoup d'ouvriers inconnus ont circulé et circulent encore dans l'école, parmi les élèves.

Les enseignants et les services techniques ont réussi à ce que les classes soient presque prêtes pour la rentrée mais cela a nécessité un énorme investissement.

Positif :

Toutes les classes ont intégré le site des Charmilles depuis le 2 novembre. L'ensemble de l'équipe enseignante est désormais réunie sur le même site. Beau bâtiment. L'accès au gymnase est immédiat. Les salles de classe sont lumineuses et très bien insonorisées, et nous disposons d'une belle salle de bibliothèque/informatique.

De nombreux dysfonctionnements ont compliqué la vie scolaire en ce début d'année :

- inondations, remontées d'égout (donc odeur insupportable, notamment dans les toilettes et le bureau de la directrice), lavabos des toilettes des enfants trop hauts, verrous qui restent coincés, poignées de portes pour handicapés qui se cassent laissant parfois des personnes enfermées, portes de passage de la cour vers les locaux qui ne peuvent pas rester ouvertes, entrée de l'école non clairement spécifiée (on sonne à la grille au lieu de sonner à la porte), pas de boîtes à lettres, pas de panneaux d'affichage, pas d'étagères partout où cela est nécessaire, un système d'ouverture de porte d'entrée inopérant, un système d'éclairage dans les classes complexe et inadapté, vol d'un vidéo-projecteur, circulation permanente de personnes chargées de

l'entretien, de la maintenance, de la finition des travaux, etc. Les choses rentrent dans l'ordre petit à petit mais cela prend beaucoup de temps et beaucoup d'énergie.

Demande express : permettre aux enseignants d'allumer et éteindre dans les salles de classe à leur convenance. En effet, actuellement, il est impossible d'obtenir le noir, il reste systématiquement une rampe de lumière allumée, ou de garder l'ensemble de l'éclairage même quand cela s'avère nécessaire. Certains élèves se retrouvent donc soit dans l'ombre quand ils ont besoin de voir clair, soit dans la lumière quand ils ont besoin d'obscurité lors du travail avec les vidéo-projecteurs.

Régler le détecteur dans les toilettes des hommes pour qu'ils ne se retrouvent pas dans le noir.

→ Madame Cordoeiro explique qu'il y a un manuel pour l'éclairage et qu'il faudrait qu'il soit à notre disposition.

Remerciements aux collègues qui ont su donner de leur temps personnel pendant leurs congés pour aménager au mieux leur classe. Les personnes du service technique ont été très présentes pendant ce déménagement. Merci à elles et à Monsieur Cléret dont l'aide est très précieuse. Merci également à madame Cordoeiro, également très présente à la rentrée.

- **Problème non prévu** : l'accident de **madame De Castro (aide à la direction, aux classes, aux élèves)** qui nous a privés et nous prive encore d'une aide précieuse. C'est un véritable manque sur l'école.

Il est à déplorer son non remplacement et son départ officiellement prévu à compter de janvier 2016. Une demande a été adressée à l'IEN pour un recrutement d'aide à la direction, celle-ci s'avérant plus que nécessaire. Néanmoins, il y a peu de chance que cela aboutisse, l'école n'étant pas prioritaire puisque le directeur est déchargé à 75% pour la direction et 25% pour la formation.

Les parents d'élèves déplorent qu'il n'y ait pas une personne pour répondre systématiquement au téléphone et ouvrir la porte de l'école en cas de retard ou de problème.

En effet, Madame Salvvert n'est pas forcément dans son bureau. Elle peut être dans l'école, dans la cour, dans une classe, en réunion à l'extérieur, sur des actes de formation à l'ESPé ou dans des écoles du département et ne peut par conséquent, ni répondre au téléphone, ni ouvrir la porte, y compris en cas d'urgence.

Un autre interphone, placé dans la classe de Madame Brémont, ne permet pas de prendre systématiquement le relais. La classe peut avoir lieu dans d'autres locaux en fonction de l'emploi du temps (salle informatique, BCD, salle d'arts visuels, salle polyvalente, gymnase et cour de récréation). De plus, la sonnerie perturbant les élèves et le bon fonctionnement de la classe, l'enseignante a dû couper le son.

Il est également à noter que l'absence de signalétique ne permet pas de comprendre que l'interphone placé au niveau du portail d'entrée, signale l'appel au centre de loisirs et non à l'école.

→ **La mairie va mettre en place une signalétique** pour indiquer où sont les interphones de l'école et du centre de loisirs avec les coordonnées.

- **La cour de récréation pour l'accueil de loisir non fonctionnelle car minuscule.** Un partage de la cour entre l'étude, les NAP et l'APC est du coup nécessaire mais ne favorise pas l'organisation et le bon déroulement de tous ces temps spécifiques.

La récréation de l'étude se fait dans la cour minuscule du centre de loisirs, ce qui n'est pas satisfaisant.

Demande d'aménagement de la grande cour :

Afin de délimiter des espaces de jeux dans la cour, les enseignants aimeraient des marquages (marelles, limites de terrain).

→ Il faut en faire la demande à la mairie.

Les élèves demandent une table de ping-pong. Ils demandent également un parking à vélo.

→ La mairie propose d'en installer un dans la cour, peut-être le long du mur du gymnase.

Pour madame Salvvert, utiliser cet espace comme garage à vélos et à trottinettes n'est pas pertinent. Cela va empiéter sur la cour de récréation, pourra être source de danger ou de conflits. Les élèves ont déjà investi

l'endroit. A CDG, le « garage à vélos et trottinettes » était situé dans un espace non utilisé pour les récréations.

De plus, à cet endroit, il serait souhaitable d'y agrandir le préau car **l'espace couvert est insuffisant**.

Même demande de la part des représentants de parents d'élèves : le préau va-t-il être continué ?

→ Consciente du problème (espace couvert inadapté), la mairie a contacté le constructeur pour que soit repensée la partie semi-couverte devant le gymnase. Elle n'est actuellement pas fonctionnelle puisqu'elle ne protège rien en cas de pluie. Il faut également ajouter des gouttières.

Madame Salvvert rappelle que sa demande transmise, dès la rentrée en mairie, est de conserver le puits de lumière en fermant le préau à l'aide de plexiglas.

→ **Un projet est à l'étude**. Cela risque de prendre du temps. Il ne pourra pas y avoir de préau supplémentaire car la superficie totale répond bien au cahier des charges.

Les représentants de parents d'élèves s'inquiètent des **poteaux sous le préau**. Sont-ils dangereux ? Peuvent-ils être protégés par de la mousse ? Ils s'interrogent également sur la **mise en place d'une ligne rouge dans la cour de récréation**.

La ligne rouge évite que les élèves se trouvent collés aux vitres de la salle des maîtres et du bureau. De plus, il y a danger (élèves déjà tombés dans le bureau dont la porte s'ouvre facilement), et grâce à cette ligne, la surveillance de la cour est plus efficace. Cela évite en effet, qu'il y ait des élèves qui échappent au regard des enseignants.

Aménagements autres :

Demande d'installation de **dispositifs pour sécuriser les portes de l'école**.

Les enseignants ont constaté qu'il y a danger dès que l'on ouvre les portes qui sont très lourdes, notamment celles des entrées (cour/couloir) et des toilettes car elles ne disposent pas de sécurité pince-doigt. Or, compte tenu du type de portes, on risque des accidents (doigts écrasés ou coupés).

→ Madame Cordoeiro précise que cela n'est pas obligatoire mais va se renseigner.

Demande également, dans la salle des maîtres et dans les toilettes d'installation **d'essuie-mains** et de **porte-manteaux pour les enseignants dans les classes** (dans les réserves).

Comme l'entrée de l'école n'est pas clairement définie, la communication avec les parents est moins facile. Peut-être faudrait-il avoir **un panneau école à côté du portail** ?

Les parents demandent un panneau pour la FCPE. Celui-ci est prévu.

Il est également réclamé des **porte-manteaux supplémentaires pour les élèves**, au niveau des classes qui sont à plus de 30, mais également pour les temps périscolaires car faute d'endroit où les mettre, les manteaux et les cartables jonchent le sol et encombrant de ce fait, les accès aux sorties.

Madame Salvvert a vu avec monsieur Cléret que soient installés des **porte-manteaux dans l'entrée « rouge »**, ainsi que **des bancs**. Cela devrait permettre aux enfants de ranger leurs cartables dessus et dessous et par conséquent libérer les accès aux sorties.

Les fenêtres des classes ne s'ouvrent pas, hormis des vasistas en haut, ce qui pose problème pour aérer les classes pendant les récréations et pendant le ménage. Actuellement, certaines classes sont à 32. La superficie des classes est parfaite pour 25 élèves. Au-delà, les enfants sont « serrés ».

Enfin, il n'y a **pas d'éclairage dans la cour de l'école** ce qui est problématique lorsqu'on sort par exemple de l'étude à 18 heures. Est-il possible d'y remédier ? Même problème pour accéder au parking des enseignants.

Accueil d'enfants avec AVSi :

Cette année, nous avons 2 AVS (Isabelle Farge et Charlotte Coynault) pour 4 élèves.

Effectifs et choix de la structure pédagogique : 11 classes pour 305 élèves au 02/11/2015

Il a été procédé entre juin et novembre, à l'enregistrement de 32 nouveaux élèves.

Nous étions à 299 élèves à la rentrée. Nous sommes passés rapidement à 302 puis à **305** le 2 novembre.

Il a été procédé à une radiation aujourd'hui même. L'effectif au 6 novembre est donc de 304 élèves pour 11 classes, soit une moyenne de 27.63 qui nous donne toujours droit à une 12^{ème} classe.

Des logements vont être livrés. Les chiffres risquent d'augmenter.

Historique :

rentrée 2012/2013 → 12 classes avec 308 élèves

rentrée 2013/2014 → 11 classes avec 305 élèves, puis rapidement 299

rentrée 2014/2015 → 11 classes avec 298 élèves

Madame Chérel, inspectrice de la 17^{ème} circonscription est régulièrement informée de l'évolution des effectifs.

Structure pédagogique :

Il a été nécessaire d'attendre la pré-rentrée pour définir la structure pédagogique la mieux adaptée. Le choix a été de **privilégier le cycle II et notamment le CE1** qui est une classe charnière où le niveau des élèves est très hétérogène.

Les classes sont par conséquent, très chargées au CIII (30/31 et 32).

Si de nouveaux élèves arrivaient au CE2 ou au CM1, il faudrait peut-être repenser l'ensemble de la structure de l'école au risque de bouleverser toutes les classes.

Les parents demandent s'il y a une salle disponible pour accueillir une 12^{ème} classe et quand les nouveaux logements vont être livrés. Les parents vont adresser un courrier à madame Chérel, inspectrice chargée de la 17^{ème} circonscription et demander une entrevue car la situation (32 élèves en CE2), est difficile.

Ils sont prêts à se mobiliser comme ils l'ont fait en maternelle, mais pour cela, ils ont besoin d'informations précises concernant notamment la livraison des nouveaux logements. Un changement de structure en cours d'année ne leur semble pas pertinent. Ils militent pour une ouverture.

Ils souhaiteraient également savoir s'il est possible de regrouper les services de madame Weishar, puisqu'elle est sur l'école toute la semaine, pour que le CE2B n'ait qu'un seul enseignant.

Madame Salvart précise que cette organisation qui peut paraître logique, n'est pas possible compte tenu du statut de monsieur Croizier.

→ **Réponse de la mairie** concernant les arrivées sur Mandres, en attente, car mesdames Cordoeiro et Lévêque ont été tenues de quitter le conseil d'école élémentaire pour assister au conseil d'école de la maternelle. Monsieur Faivre, président des représentants de parents d'élèves adressera un courrier.

Rappel de la Structure actuelle et des effectifs par classe :

Enseignants	Classes	Jour de Modulation	Nom du Modulant	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Dominique SEFER	CPA		X	26					26
Laure BREMONT	CPB	Lundi	Sylvie ROUSSEAU	24					24
Brigitte Desroches	CP/CE1	Vendredi	Marie-Noël WEISHAR	16	07				23
Liliane LEON	CE1A		X		25				25
Pierre BREMONT	CE1B	Jeudi	Marie-Noël WEISHAR		24				24
Stéphanie GUIMARD	CE2A		X			32			32
Alexandre CROIZIER	CE2B		X			32			32
Marie-Noël WEISHAR			X						
Céline TOUZAIN	CM1	Vendredi	Sylvie ROUSSEAU				31		31
Anne-Claire MANGE	CM1/CM2	Vendredi	Amina RASSEMUSSE				21	07	28
Muriel BALUSSOU	CM2A	Mardi	Sylvie ROUSSEAU					29	29
Olivier LE BRAS	CM2B	Jeudi	Sylvie ROUSSEAU					30	30
				67	56	64	52	66	304

Après la classe :

Mise en place des NAP → Bilan

Périscolaire → D'une façon générale, il est à souligner le souci de respecter la place de chacun par les responsables des activités périscolaires et par les enseignants. De par la proximité des espaces dédiés aux activités périscolaires, les problèmes sont discutés en direct. Point très positif.

Point de vue des animateurs sur la mise en place des NAP :

Les espaces adaptés et dédiés aux activités périscolaires sont en nombre insuffisant. Trop de circulation.

Point de vue des enseignants : mêmes remarques.

Le gros problème est qu'il n'y a pas suffisamment d'espace dédié aux activités. Certaines classes sont réquisitionnées et déménagées. De plus, il y a beaucoup de circulation dans les couloirs à 15h et à 16h30. La sortie n'est pas clairement définie pour les parents. Les parents ont des difficultés pour récupérer leur(s) enfant(s).

Point de vue des parents d'élèves :

Il y a peu d'informations sur la manière dont s'organisent les NAP. Quels sont les choix et comment les

enfants choisissent-ils ?

La mairie répond que toutes les informations sont sur le site de la ville.

En fait, les informations à disposition sur le site ne permettent pas aux familles de comprendre ce qui se passe pendant les NAP.

Les cartables et les manteaux sont entreposés pêle-mêle dans la cour pendant les activités. Le fait que les manteaux soient tous les uns sur les autres peut faciliter la prolifération des poux.

→ **Réponse de la Mairie** : Impossible de faire sortir tous les enfants des NAP par la même porte. Il a donc fallu faire trois groupes, dont un qui sort par le même hall que les élèves de l'étude.

→ **Il sera proposé une réunion bilan des NAP, début décembre avec la maternelle.** La date sera précisée ultérieurement.

Les parents souhaiteraient qu'un espace pour faire les devoirs soit instauré pendant le temps de garderie.

→ Cela peut déjà se faire.

Etude → Bilan

La décision de placer l'étude le lundi et le jeudi de 15h à 16h30 a été longuement réfléchi. Cette solution ne convient sans doute pas à tous mais, le **premier objectif était de ne pas allonger la journée de l'enfant** en classe, jusqu'à 18h. De plus, les enseignants devraient attendre jusque 16h30 en n'ayant pas systématiquement d'espace pour travailler. Le sondage mené à la rentrée auprès des familles a montré qu'1/3 des parents mettraient leurs enfants à l'étude à 15h.

D'une façon générale, la fréquentation de l'étude n'est pas très importante mais on constate une **moyenne très équilibrée quel que soit le jour** (jour de NAP ou pas), on a le même nombre d'enfants :

Lundi → 24

Mardi → 24

Jeudi → 21

Vendredi → 19

Au-delà de 20, deux études sont organisées.

Les enseignants n'ont eu aucun retour de parents, aucune plainte, aucune demande particulière concernant cette organisation.

Demande des parents d'élèves :

La fédération de parents d'élèves a eu des retours concernant l'étude pendant les NAP. Ils souhaiteraient trouver une solution qui puisse convenir à tous. Il est pour eux, dommage de priver les enfants d'une activité, étude ou NAP. Il serait souhaitable qu'il ne soit pas donné de devoirs le jour des Nap pour supprimer l'étude.

Ils préféreraient une étude dirigée plutôt qu'une étude surveillée.

Réponse des enseignants :

Le « travail personnel de l'élève » a fait l'objet d'un travail de réflexion au sein de l'équipe. Les devoirs sont donnés à l'avance ce qui permet aux élèves de s'organiser et de les faire, notamment, le jour où ils sont inscrits à l'étude. La quantité de devoirs a également été allégée même si les CP ont de la lecture tous les soirs.

Concernant le souhait d'une étude dirigée, Madame Salvvert précise que l'APOES fixe les modalités et les tarifs. Quoi qu'il en soit, les enseignants encadrent l'étude de façon « dirigée ». Ils veillent à ce que les enfants fassent bien leur travail et leur apportent toute l'attention nécessaire. De plus, le choix de dédoubler les études si le nombre d'enfants dépasse 20, permet aux enfants de travailler dans de très bonnes conditions.

Néanmoins, il faut savoir que l'étude n'est pas un temps d'encadrement personnel et ne correspond pas à l'aide aux devoirs.

1. Vie de l'école : projets

Les projets de classe sont en lien avec les orientations académiques (**entrée dans l'ère du numérique**) et le projet d'école (maîtrise de la langue et la mise en place de parcours culturels).

Le choix de cette année pour le parcours culturel : **les arts du spectacle**.

Concernant les sorties scolaires, faut-il faire un projet pour le car ? La mairie pense que le budget car sera conservé, (environ 1 car par classe par an, soit 2 sorties par an).

Entrée dans l'ère du numérique : des TNI vont être installés dans toutes les classes et une demande spécifique a été faite pour doter l'école de tablettes numériques.

Pré-Projets de classe 2015 /2016, sorties scolaires avec ou sans nuitée

- CPA et CPB : projet conte
- CE1A et CM1 : classe transplantée cinéma
- CP/CE1 et CM1/CM2 : classe transplantée théâtre
- CE2 A Classe transplantée sans nuitée poney/tennis avec création de clip vidéo
- CM2A projet théâtre avec intervenante
- CM2B demande d'aide au financement de livres dans le cadre d'un rallye lecture avec le collègue
- CE1B/CPB/CM1 : projet tablettes

Il faudra rajouter à cette liste une demande d'aide au financement de la formation aux premiers secours à destination des CM2. La coopérative de l'école participerait pour la moitié.

Pour le moment, et sans les devis des CP/CE1, CM1/CM2 et CM2B, le montant des financements demandés s'éleverait à 45 000 euros. La mairie adopte dès cette année un nouveau mode de subvention. Ceci sera donc discuté lors de la commission budget de la commune. Une réunion est prévue le jeudi 12 novembre.

2. Règlement intérieur de l'école : à partir du nouveau règlement type départemental. Vote.

Seuls les horaires et l'aménagement du temps scolaire ont été modifiés par rapport au règlement de 2014/2015.

Voté à l'unanimité. Document joint au procès-verbal.

3. Finances : Budget mairie, caisse des écoles et coopérative scolaire.

Au 31 août 2015, la coopérative scolaire était riche de : 5659 €

Au 02/11/2015 il reste environ 4200 euros.

Des achats sont prévus pour le numérique et le matériel EPS.

Les enseignants réitèrent leur demande à savoir, à ce que **la mairie participe à l'achat du matériel d'EPS** car les animateurs se servent du matériel de l'école et cela engendre donc des frais supplémentaires.

4. Sécurité : bilan de l'exercice d'évacuation et du PPMS.

Un premier exercice d'évacuation a été fait en octobre, mais il y avait encore les deux sites. RAS

PPMS : Le confinement n'a pu se mettre en place rapidement car l'alerte a été donnée par les hauts parleurs et que ce jour-là, les hauts parleurs ne fonctionnaient pas partout ! Tout le monde n'a pas pu entendre les instructions. Bilan joint au procès-verbal.

A priori, cet exercice sera réitéré chaque année.

5. Livrets scolaires :

Le premier bilan sera remis aux familles en mains propres, en décembre, lors d'un temps de rencontre organisé par les enseignants. Pour les autres bilans, il est souhaité un envoi aux familles par voie électronique, ce qui permettrait d'économiser une quantité importante de papier. Pour cela, il faudra collecter les adresses et l'accord des parents lors de la remise du premier bilan. Il sera, bien entendu, possible de recevoir un exemplaire papier si des familles n'ont pas internet. Il sera également possible de recevoir les familles qui le souhaitent ou que les enseignants souhaitent rencontrer.

Le premier bilan sera remis la semaine du 15 décembre.

Les parents d'élèves sont très favorables à une remise de livrets en mains propres et à une transmission par mail.

6. Calendrier : Prochains conseils d'école, fête du livre ? Marché de Noël ? Manifestations de fin d'année scolaire 2015 /2016

Marché de Noël : La date du **Vendredi 11 décembre** à 18heures a été retenue. A ce sujet, les enseignants préféreraient un grand sapin dans la cour plutôt que plusieurs dans les classes. Les parents FCPE sont partants pour tenir un stand.

Reste à voir avec les services techniques et la mairie de quelle manière la cour peut être aménagée puisque l'on change de site.

Prochains conseils d'école : **Vendredi 11 mars et Vendredi 3 juin 2016 à 18h30.**

Manifestations de fin d'année : réservation de la salle d'Orléans et des divers équipements, la semaine du **20 au 25 juin**, mais fête de la musique le 21 juin. Il faudrait peut-être demander la semaine avant ou bien à cheval sur les deux semaines.

Séance levée à 21 h 30

Anne SALVERT